

RÉSIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 22 février 1951.-

N°313 /Just.

Objet:
D.I. Mataratara.

R E C O M M A N D E E.



Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la somme de 300 frs. qui a été versée pour payement de l'amende et D.I. du nommé Mataratara, détenu à la prison de Kigali.

J'ignore quelle est la somme exacte due par l'intéressé.

L'Officier de Police Judiciaire,
CH. L E E S,

Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi

à

K I G A L I . -